

## OBJECTIFS

À ceux qui nous reprochent de dénoncer sans proposer, rappelons qu'avec Agir ici, le 30 septembre dernier lors d'un colloque à l'Assemblée nationale, nous avons émis onze Propositions pour refonder la crédibilité des relations franco-africaines (cf. Billets n° 51).

Comme on est encore loin d'avoir assaini les fondements de ces relations, nous participons à trois coalitions d'ONG qui depuis plusieurs mois s'efforcent d'élargir, dans la forteresse françafricaine, trois brèches d'importance : la mission d'information parlementaire sur le génocide rwandais ; l'« affaire Elf » ; l'hostilité inavouable à la création d'un Tribunal pénal international efficace, qui gênerait les ingérences militaires françaises en Afrique (cf. Billets n° 57).

Sur ce dernier point, il semble que des progrès non négligeables aient été accomplis. À la mi-temps de la conférence de Rome (15 juin - 17 juillet) dédiée à la création d'une Cour criminelle internationale, Paris paraît avoir renoncé à ses positions d'obstruction les plus caricaturales. Raison de plus pour prolonger jusqu'au bout l'interpellation des décideurs : une campagne de cartes postales est en cours (cf. p. 2).

Quant à l'affaire Elf et la mission Rwanda, on est au milieu du gué. Comme leur issue dépend aussi de facteurs sur lesquels nous avons peu de prise (le fonctionnement de la justice, les rapports de force à l'Assemblée, l'apparition de tel ou tel témoin décisif), nous avons résolu de poursuivre dans le même temps trois objectifs à moyen terme, aux nœuds des dérèglements françafricains : le contrôle parlementaire des services secrets ; le bannissement du recrutement de mercenaires par ou via la France et l'Europe ; la stigmatisation des paradis fiscaux tolérés par l'Union européenne.

Impensable il y a deux ans, chez des députés écrasés par le surmoi « V<sup>e</sup> République », le contrôle parlementaire des services secrets est dans l'air. Le président de la Commission de la Défense, Paul Quilès, l'a évoqué à demi-mot. On ne peut le qualifier d'utopique : la France est au contraire l'une des dernières « puissances démocratiques » à croire qu'elle peut se passer d'un tel contrôle. Il suffit donc de hâter une initiative du Parlement.

C'est d'autant plus urgent que les services secrets français travaillent actuellement sur un scénario inadmissible : le recours massif aux sociétés de mercenaires. Pendant quatre décennies, Jacques Foccart a multiplié en Afrique les interventions masquées par l'utilisation de mercenaires, genre Denard. De vrais-faux « privés », d'ailleurs, puisqu'ils ont un fil direct avec la commande publique.

Le régime sud-africain d'apartheid a fait de même. C'est bien pratique, même si les effets en termes de dictature ou de guerre civile sont souvent horribles. Cela fait donc école. Les États-Unis s'y sont mis.

La France, faute de pouvoir condamner cette fuite en avant dans la privatisation de la guerre (puisque'elle la pratique déjà avec de multiples « sociétés de sécurité », des Barril et Cie), songe, une fois de plus, à rivaliser sur ce terrain avec les Américains. Répétons-le : ce n'est pas en faisant de la sous-CIA que l'on promouvra l'image et les intérêts de la France.

La privatisation de la guerre, c'est encore plus d'irresponsabilité. C'est l'impunité des crimes politiques (cf. À fleur de presse et Lire). Elle est incompatible avec les choix

de civilisation de l'Union européenne. La France et les pays de l'Union doivent ratifier la convention de l'ONU contre l'emploi de mercenaires, puis se mobiliser pour la faire appliquer à l'échelle mondiale. Un beau thème de campagne pour les élections européennes.

Sur un autre registre de criminalité, le crime économique (qui, à haut niveau, embrasse le crime politique), c'est toute la civilisation humaine qui est menacée par la croissance exponentielle de l'illégalité financière. Elle s'enracine dans les paradis fiscaux (voir Lire). On n'y mine pas seulement les ressources publiques, c'est-à-dire la possibilité même d'une solidarité élargie, de l'accès à l'éducation et à la santé. On y fait rencontrer l'argent de la grande corruption et celui des mafias, on croise les intérêts des hauts politiques et des grands criminels. C'est dans les paradis fiscaux que prospère la tumeur françafricaine.

Les dirigeants européens ne peuvent avouer qu'ils encouragent ces paradis de la fraude et du crime, pas plus que le mercenariat. Mais ils les tolèrent (une dizaine sur le territoire de l'Union), parce qu'ils permettent bien des faveurs et des facilités.

Les citoyens tolèrent cette tolérance. Or, qu'il s'agisse de la privatisation de la guerre ou de la montée en puissance des mafias décivilisatrices, tous les indicateurs sont au rouge. Même Jacques Chirac, lors du dernier G8, a dénoncé le danger des paradis fiscaux ! Il devrait être possible de mobiliser assez de citoyens à travers le monde, de susciter ou rejoindre des coalitions suffisamment larges pour faire régresser ces mortelles tolérances. On perçoit plusieurs amorces d'un tel mouvement. Autant que possible, nous nous y associerons.

## SALVES

## CCI, l'embellie ?

La coalition d'associations françaises en faveur d'une Cour criminelle internationale (CCI) indépendante et efficace, et quelques journalistes intrépides (au Monde, notamment), avaient rendue intenable l'obstruction de l'exécutif français - qui s'est longtemps apparentée à un véritable sabotage. Ainsi aiguillonnés, ministres ou conseillers ont multiplié les réunions, parfois violentes et passionnées, tous les jours et même la nuit.

Atteinte dans son image et soucieuse de la réhabiliter, la France a finalement rejoint à la conférence de Rome, sur deux points-clés et peut-être un troisième, le camp des pays « civilisés ».

Sur la marge d'initiative du procureur de la CCI (la saisine), elle a accepté la proposition germano-argentine : une « chambre préliminaire » jouerait le rôle de filtre. Sans être assujéti aux raisons d'État, le procureur ne serait pas non plus livré à lui-même... Agité par les opposants à la CCI, le spectre d'un procureur paranoïaque serait écarté.

Paris accepte aussi désormais que la Cour soit dotée d'une « compétence inhérente » (non suspendue à l'agrément des États concernés) pour les crimes de génocide et contre l'humanité. Mais pas pour les crimes de guerre... Le verre n'est qu'à moitié plein. Mais avouons-le : ce sont d'abord les premiers qu'il s'agit de bannir, et il vaut mieux une Cour efficace à leur sujet qu'une Cour rendue impuissante par crainte d'un objectif trop vaste. Une fois acquises l'idée et la pratique d'une justice criminelle internationale, on pourra en affiner l'objet.

Enfin, sur la relation au Conseil de sécurité, la France n'exclut plus de se rallier au « compromis de Singapour ». Ce n'est pas le Conseil qui aurait à décider, au cas par cas, de la saisine de la Cour, mais il aurait la possibilité inverse : suspendre une procédure si l'intérêt de la paix l'exige. Un membre permanent du Conseil, fautif ou complice, ne pourrait donc pas, par un veto initial, enterrer un crime majeur : il lui faudrait rallier publiquement la majorité du Conseil, en faveur d'un déni de justice.

Mais ce revirement majeur de la France n'est pas acquis : jusqu'au sprint final (les tractations les plus délicates se dénouent en fin de conférence), *Survie* poursuit une campagne de cartes postales à l'adresse du Président de la République, du Premier ministre, et du chef de la délégation française à Rome<sup>1</sup>. Signalons qu'Éric Tabarly, membre de notre Comité de soutien, avait avant sa disparition signé un appel en faveur d'une CCI indépendante et efficace.

1. Contact : Nadège Mathevet, 01 43 27 03 25.

### Togo : le prévisible et la surprise

Nous avons annoncé voici un mois que le scrutin présidentiel du 21 juin serait l'occasion, pour le clan franco-togolais du général Eyadema, d'un magistral numéro de manipulation électorale. De fait, la machine à frauder et à tordre les résultats a fonctionné à plein.

Dès le 22 juin, le pouvoir annonçait que le candidat officiel était élu au premier tour. Le 24 juin, le ministère de l'Intérieur donnait le score exact d'Eyadema : 52,13 % des voix. Le 25 juin, le directeur de campagne du général, Sambaré Nabatcha, lâchait : « *Le décompte des voix est bien avancé* »...

Les obstacles à la libre expression du vote (notamment les problèmes de cartes d'électeur, de bulletins et d'accès aux médias) étaient tels que les observateurs de l'Union européenne avaient, avant même le scrutin, jugé impossible qu'il présente « *les garanties de transparence requises* ». Des garanties au nom desquelles l'Europe avait, pour 12 millions de FF, accepté de financer l'élection...

Et pourtant, l'imprévu est arrivé : un raz-de-marée en faveur de Gilchrist Olympio, le fils du président assassiné voici 35 ans par Eyadema. Comme un ouragan d'aspiration à la légitimité. À Lomé, Gilchrist obtenait 80 % des voix (*Le Monde*, 25/06/1998). Il dominait largement dans le Sud, beaucoup plus peuplé.

Du coup, il fallait transformer en matraquage la fraude subtile programmée. Le parti au pouvoir dénonçait la Commission électorale nationale (CEN), que le régime avait lui-même installée. Le ministère de l'Intérieur arrachait à la CEN le décompte des voix. Et l'on commençait, littéralement, à cogner : le siège de l'UFC (le parti d'Olympio) était saccagé par les forces de « l'ordre », son vice-président, septuagénaire, avait le crâne fracturé.

Dans la capitale, les manifestants défilaient jusque devant l'ambassade de France, aux cris d'« *Eyadema voleur, la France complice !* ». Dans d'autres localités, l'armée tirait à balles réelles. Trop peu complaisant, le chef des observateurs européens était lui-même arrêté, un moment.

Bien la peine d'avoir recruté l'agence de publicité Euro RSCG pour tailler au dinosaure une image démocratique ! (*Le Monde*, 16/06/1998) Bien la peine d'avoir fait à Paris, avant le scrutin, la tournée des « partis de gouvernement », du RPR au PS ! (*La Lettre du Continent*, 12/06/1998).

Le 26 mars, le Fonds d'aide et de coopération avait accordé 8,5 millions de FF au Togo pour un « *appui au renforcement de l'État de droit et à la promotion des droits de l'homme* ». Il était précisé, dans les attendus, que la société civile « *évoluait désormais dans un contexte plus libéral* »...

### IBM se mobutise

Le général-modèle que Foccart nous sortit de son chapeau en janvier 1996, Ibrahim Baré Maïnassara, alias IBM, va obstinément de mal en pis. Affaibli, depuis sa mal-élection de juillet 1996, par une opposition politique sûre de son droit, il s'était tourné vers le président du grand pays voisin, le dictateur-général du Nigeria Sani Abacha - projetant même d'épouser sa sœur.

Patatras, Abacha décède. Mais il est d'autres généraux plus attrayants encore : les ex-commandants des gardes prétoriennes de Mobutu, Nzimbi et Baramoto. Richissimes (ils faisaient partie du premier cercle des prédateurs), ils peinaient pourtant à trouver un asile durable. IBM leur a envoyé son avion et les a royalement accueillis (*La Lettre du Continent*, 28/05/1998 et 11/06/1998). Pour « *raisons humanitaires* », bien sûr (*Info-Congo/Kinshasa*, 29/05/1998).

### Vert solitaire, Verts solidaires

Triomphalement élu sous une bannière écologique - l'opposition à la pollution pétrolière, mais aussi à la corruption et la dictature -, le député Ngarléjy Yorongar est parvenu à lui seul à griffer le jeu brutal du président-général tchadien Déby (un allié d'IBM et d'Abacha...). Les royalties du pétrole et du futur pipeline ne cessaient, tel un mirage, de s'éloigner de la besace présidentielle... et Yorongar de s'approcher d'une incarcération arbitraire. Elle a fini par survenir le 3 juin - pour « *diffamation* ».

Déby, qui a jadis fait torturer Yorongar, pourrait recommencer - ou pire encore. Mais la résistance opiniâtre du député en a fait un personnage célèbre, jusqu'en Europe et en Amérique. Le Quai d'Orsay est mal à l'aise.

Les Verts français ont mis au pied du mur le ministre Hubert Védrine, qui se félicitait récemment de l'influence française sur le régime Déby, en matière de droits de l'homme... Mais la France peut-elle continuer de soutenir un dictateur paranoïaque, convaincu que « *les associations dites de défense des droits de l'homme* » ont, avec les grands médias internationaux, « *orchestré un vaste complot destiné à empêcher l'exploitation du pétrole* » tchadien ? (*Afrique-Express*, 18/05/1998).

### La Guinée Bissau libanisée ?

Certes, un putsch, ça n'est pas bien. Mais en vertu de quel mandat le Sénégal voisin a-t-il dépêché un millier d'hommes pour combattre les putschistes de la Guinée Bissau ?

Certes, la rébellion casamançaise trouvait des appuis dans ce pays frontalier. Mais l'interminable conflit, né d'une domination du Sud du Sénégal par le Nord, n'aura d'issue que politique. Or les généraux sénégalais sont tentés de passer en force, fût-ce au prix d'une « *sale guerre* ».

Affaibli par le clientélisme et la corruption<sup>1</sup>, le régime du président sénégalais Diouf n'est plus vraiment capable d'imposer, en son propre pays, le primat du politique sur le militaire. Alors il autorise son armée à aller s'installer chez un voisin plus faible, pour en finir avec le problème casamançais.

L'armée du Sénégal « démocratique » était la figure de proue de la force interafricaine de maintien de la paix fournie par la France, avec l'aval des États-Unis. Paris et Washington lui ont prodigué armements et instruction. Sans délai, voilà ces apports mobilisés pour une politique de puissance régionale, peu soucieuse de la moindre caution internationale (OUA ou ONU). En attendant les bavures ?

1. Cf. le *Dossier noir* n° 10, *France-Sénégal, La vitrine craquelée*, L'Harmattan, 1997. Disponible à *Survie* (45 F, port inclus). Ce n'est pas le scrutin législatif du 24 mai, verrouillé par la machine électorale du Parti socialiste et boudé par 60 % des électeurs, qui y changera quelque chose.

*Droit de réponse*  
par Christian Tavernier

« Les informations me concernant, dans votre édition de juin, sous le titre "*Wibaux-Tavernier, pas dégoûtés*" (reprise, pour l'une, d'*Africa Confidential*, et l'autre, plus ancienne, de la *Lettre du Continent*) affirment que l'ambassadeur Wibaux, non seulement se serait rendu complice de recrutement de mercenaires, mais, plus grave, qu'avec ce dernier j'aurais, le 23 février, eu une réunion à l'hôtel Bristol avec l'opposition centrafricaine, afin d'examiner les moyens de renverser le président Patasse. Ni plus, ni moins !

J'informe vos lecteurs que ces informations sont vraiment de la pure affabulation. J'attire leur attention sur le fait que ce genre de *lettre soi-disant confidentielle* a simplement pour fonds de commerce ce type de *nouvelles* fabriquées de toutes pièces.

[...] Dans cette optique, quoi de plus affriolant que de mettre ensemble, dans un hôtel de luxe, l'*héritier spirituel* de Foccart et son réseau nébuleux, avec un *affreux* mercenaire belge accompagné d'un mystérieux colonel *Khmer rouge*. Et, pour donner plus de vraisemblance à la réunion, il est de bon ton que cela provienne d'une hypothétique *fuite* de la DST. Quand je pense que cette *terrifiante nouvelle* est prise au sérieux dans certaines capitales africaines...

Mais que vos lecteurs se rassurent, le seul Khmer que je côtoie s'appelle Pol Pot. Il est noir avec des yeux verts : c'est mon chat... »

1. Précisions : Christian Tavernier a fait partie des mercenaires européens au Congo ex-belge dès 1961. Colonel, il a appartenu aux services secrets belges (le SARM). L'un n'est pas exclusif de l'autre : la tenue mercenaire exonère le gouvernement commanditaire.
2. Le colonel Tavernier donne l'impression de vouloir, par *Billets* interposé, régler ses comptes avec d'autres publications : il ferait mieux de leur écrire directement. Nous avons coupé une phrase clairement diffamatoire à leur égard.
3. Ces supports ne sont pas angéliques. Ils se couperaient, sinon, de sources précieuses. Mais si leurs informations n'étaient que « *pure affabulation* », ils ruineraient rapidement leur « *fonds de commerce* » et crouleraient sous les procès en diffamation. C'est loin d'être le cas. Le recul permet par ailleurs de juger de la qualité factuelle de ces informations : elle est rarement prise en défaut.
4. Nous n'avons pas été témoins de la rencontre à l'hôtel Bristol. Ce qui est certain, c'est que Christian Tavernier, confrère et ami de Bob Denard, fréquente depuis deux ans tant le conseiller élyséen Fernand Wibaux que l'ex-chef d'état-major des Forces armées rwandaises (FAR), le général Augustin Bizimungu, sous l'autorité duquel ces troupes ont participé au génocide de 1994. Ce sont les génocidaires non repentis du *Hutu power* qui ont été surnommés « *Khmers rouges* ». Ils ne sont pas plus Cambodgiens que le félin aux yeux verts...
5. Christian Tavernier n'aime pas qu'on lui rappelle son rôle à la tête des mercenaires de Mobutu. Mais il fut aux côtés de ce dernier durant presque 36 ans. En janvier 1997, dans l'Est du Zaïre, il déclarait au *Soir* de Bruxelles (27/01/1998) : « *Je peux vous confirmer ce que vous avez sans doute lieu dans la presse : il y a ici un certain nombre de soldats blancs, 280 environ. Des spécialistes des situations difficiles, des combats de brousse, de la contre-guérilla et parmi eux des Serbes et des Croates. [...] Notre suprématie aérienne est absolue [...]. Nous pourrions exercer le droit de poursuite. [...] Nous avons des moyens et surtout [...] un avantage tactique essentiel [...] la profondeur* ».
6. Proche des démocrates-chrétiens belges, et plus particulièrement de l'ex-Premier ministre Léo Tindemans, Tavernier prônait la réinsertion des ex-FAR au Zaïre, sous le patronage de Mobutu. Il s'est retrouvé à leurs côtés, avec la Françafrique et ses mercenaires, d'extrême-droite ou d'ex-Yougoslavie, à défendre un régime totalement corrompu.
7. La lecture des événements est compliquée par trois facteurs :
  - Tavernier et ses mandants étaient pro-Mobutu, mais très hostiles au régime militaro-islamiste soudanais, alors que Paris était à la fois pro-Mobutu et pro-Khartoum.
  - Les services secrets de la troïka occidentale investie au Zaïre (Belgique, USA, France) n'ont cessé, alternativement, de se tirer la bourre et de nouer des alliances de circonstance.
  - Entre réseaux et services secrets français (DGSE et DST notamment), les rivalités et divergences se sont avivées en Afrique. Surtout depuis l'effondrement du régime de Mobutu, révélateur d'une énorme panne stratégique. À plusieurs reprises, les uns et les autres se sont envoyés des coups directs ou tordus, par presse interposée. En maintenant à ses côtés l'« *héritier spirituel* » de Foccart, Fernand Wibaux, le président Chirac transforme celui-ci en fusible de ses propres errements.
8. Le Centrafrique, sa position stratégique et ses diamants, font flamber les projets mercenaires. À Paris, on verrait bien des forces stipendiées remplacer les troupes officielles qu'on a dû retirer de Bouar et Bangui. Regrettant le bon temps où le pro-consul Manton (de la DGSE) tenait en laisse le général-président Kolingba, la Françafrique ne veut en aucun cas se laisser devancer par les officines « anglo-saxonnes ». D'où les causeries franco-belges à propos de ce vaste pays, instable voisin de l'ex-Zaïre.
9. Les « *Khmers rouges* » du *Hutu power*, comme les rebelles de l'UNITA angolaise, n'ont plus rien à perdre. Ces *desperados* feront sans doute prime sur le marché des mercenaires, en pleine expansion (voir *Lire*).

### De Sire Taki à Ubu roi

Par son admirable gouvernance très françafricaine, le président comorien Mohamed Taki aura tout gagné : le dépeçage de son pays, suite à la sécession d'Anjouan et Mohéli ; sa faillite économique ; et maintenant des émeutes mortelles, ce qui est rare en ces îles plutôt pacifiques.

La Banque mondiale relève que plus de 70 % des dépenses publiques vont au train de vie de la superstructure politique. Tandis que les salaires des fonctionnaires n'avaient pas été payés depuis plusieurs mois, on apprenait que Sire Taki importait trois voitures de luxe, et se faisait expédier par avion, depuis les pays du Golfe, les matériaux d'une somptueuse résidence.

Il ne restait plus, dès lors, qu'à tirer sur les manifestants mécontents, les 11 et 12 mai. Bilan de la protestation : 3 morts et 5 blessés graves (*Afrique-Express*, 18/05/1998).

### Censure

Pour sa propagande, le « nouveau » président congolais Sassou Nguesso est assisté par un fort contingent de lobbyistes français, sous l'égide de Jean-Paul Pigasse (un ex de *Jeune Afrique*). Au sommet de l'OUA, il a fait diffuser un *Livre blanc* des turpitudes

de son prédécesseur Pascal Lissouba : un lot de documents, mémorisés dans l'ordinateur du cabinet présidentiel, attestant de pots-de-vin et commissions les plus variés. En ont été curieusement expurgées toutes les pièces impliquant des personnalités politiques françaises... (*La Lettre du Continent*, 11/06/1998).

### À l'ombre de Kabila

Une Commission internationale non-gouvernementale d'enquête initiée par une organisation canadienne (le CIDPDD, de Montréal) conclut qu'il y a eu des actes de génocide, des crimes contre l'humanité et d'autres crimes de guerre durant la guerre du Zaïre (1996-97). Elle a identifié des responsables et auteurs présumés de ces crimes.

Sans s'attarder sur la distinction, historique et juridique, entre « actes de génocide » et « génocide », il faut donner suite à ces accusations, par le jugement des suspects et la sanction des coupables. Si la Cour criminelle internationale existait déjà, elle permettrait ce jugement. Mais elle n'aura pas de compétence rétroactive.

Il faudrait donc que l'ONU suscite une instance *ad hoc*. Il n'est pas sûr qu'elle en veuille, à en juger par les problèmes de publication du rapport de sa mission d'enquête sur le même sujet <sup>1</sup>.

Il n'est pourtant pas possible de continuer de laisser opérer, dans une région aussi explosive, certains fous furieux. Marie-France Cros a ainsi rapporté, dans *La Libre Belgique* (23/05/1998), les propos qu'aurait tenus dans une église de Butembo (Nord-Kivu) le commandant Abubakar, qui dirige la compagnie bataillon 110 des Forces armées congolaises : « Vous avez tué 30 de mes militaires, moi je tuerai 3 000 civils. [...] Il n'y a plus de pitié. Il s'agira de tuer, de massacrer, même du bébé jusqu'au serpent. [...] Si les troubles se répètent, nous balayerons tout sérieusement. Après, nous pourrons bâtir notre cité. Sur les 28 millions d'habitants, nous n'avons pas peur de rester avec 12 millions ».

Certes, ces propos sont rapportés par une source locale, dans une province où les enjeux de propagande sont exacerbés. Mais ils peuvent bien avoir été réellement tenus, ce qui souligne la nécessité urgente d'un renforcement des capacités d'enquête et de jugement - dont les Africains devraient prendre l'initiative.

Dans ce contexte, l'arrestation à Goma d'un volontaire français de *Médecins du monde*, Fabrice Michalon, et sa détention arbitraire depuis deux mois, témoignent d'une volonté de baillonnement.

1. Il devait être diffusé le 29 juin, lendemain de notre bouclage.

### Hirondelles burundaises

Dans ce pays dont a pu désespérer, tant les antagonismes avaient tourné au pire, les indices d'un vrai processus de paix commencent à s'additionner. Au plan interne, un accord a été trouvé entre le président Buyoya et l'Assemblée nationale, à majorité Frodebu (le parti du président Ndadaye, assassiné en 1993). Depuis le 6 juin, une constitution de transition permet un relatif partage du pouvoir - en attendant un pacte plus durable.

À Arusha (Tanzanie), les négociations entre les parties en conflit ont repris. Le représentant de l'Union européenne, Aldo Ajello, s'est dit impressionné par leurs progrès. Un cessez-le-feu est envisagé pour le 20 juillet...

### L'innocent du village

Lors de son audition par la mission d'information sur le Rwanda, Jean-Christophe Mitterrand, le « Monsieur Afrique de son papa, ne savait rien, ne se souvenait plus de rien - sauf des notes inoffensives qu'on lui a suggéré de réciter longuement. Écarté finalement de son poste à l'Élysée, il hérite miraculeusement de deux jobs simultanés, l'un à la Compagnie générale des Eaux, fournisseur n° 1 du secteur public, l'autre dans un centre d'études genevois. Papamadit prétend ne pas savoir que ce centre dépend d'Elf (*Le Parisien*, 16/06/1998). Il nous dira bientôt qu'il a oublié le nom du président du Gabon...

### Vérité pour le Rwanda

L'Organisation de l'unité africaine (OUA) a mis en place début juin, à Addis Abeba, un groupe de sept personnalités chargées d'enquêter sur le génocide de 1994, sous la présidence de l'ancien chef d'État du Botswana Ketumile Masire. Ce groupe comprend aussi : l'ex-président malien Amadou Toumani Touré, le juge algérien Mohamed Bedjaoui, la Libérienne Ellen Johnson Sirleaf, la Suédoise Lisbet Palme, le juge indien Bagwati et l'ambassadeur canadien Steven Lewis. Un groupe de haut niveau, dont les conclusions pourraient dévaluer celles de la mission d'information française au cas où celle-ci choisirait le profil bas.

### Découverte

Réinventant la poudre, la Banque mondiale redécouvre le rôle de la politique. Dans un rapport diffusé mi-juin, elle constate que, « dans les pays bien gouvernés, un accroissement de 25 % de l'aide [au développement] permettrait à 40 millions de personnes de sortir de la pauvreté. Dans les autres, l'aide est sans effet et on recommande de la réduire ». (*Banque mondiale Actualités*, 21/05/1998).

### Bons points

\* La commission d'enquête de l'ONU sur les flux illégaux d'armes dans la région des Grands Lacs est de nouveau opérationnelle. À Kigali, tout le monde est convaincu que la France est mêlée à ces trafics. Peut-être saura-t-on bientôt si c'est ou non un fantasme ?

\* Une fructueuse réunion de bailleurs de fonds s'est tenue à Stockholm les 2 et 3 juin, en faveur du Rwanda. Les participants, dont la France, ont reconnu que le Rwanda était un cas exceptionnel, qui nécessitait un « *financement exceptionnel* ». Selon son président James Wolfensohn, la Banque mondiale envisage de son côté un allègement spécial de la dette rwandaise.

\* Le 29 mai, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture une proposition de loi reconnaissant publiquement le génocide arménien de 1915 (au moins 1 100 000 victimes). Même s'il a fallu plus de 80 ans, c'est un acte de courage historique - dans tous les sens du terme. Il aura fallu en effet braver la nuée des lobbies patronaux, vendeurs d'armes <sup>1</sup> et d'équipements à une Turquie encore ulcérée, et envoyer paître le chœur des Realpoliticiens : pour eux, un génocide est d'autant moins important qu'il est lointain, dans le temps ou dans l'espace, surtout si les victimes appartiennent au camp des vaincus. On aimerait, sans en être sûr,

que les sénateurs soient aussi courageux.

\* Dans la même veine, l'Assemblée s'est enfin résolue, le 14 mai, à créer une commission d'enquête parlementaire sur le Département protection sécurité (DPS) du Front national. Cela faisait plus d'un an que les policiers républicains réclamaient cette mesure. (*Réseau Voltaire*, 28/05/1998). Les passerelles ne manquent pas entre le DPS et les paramilitaires français. Sans parler d'une idéologie qui ressemble à celle des milices ethnistes.

\* Enfin ! Un criminel de guerre bosno-serbe a été arrêté le 15 juin en Bosnie dans la zone sous commandement français... jusqu'ici très protectrice.

\* Les 5 et 7 juin, quatre pays du « pré carré » (Bénin, Côte d'Ivoire, Mali, Togo) ont accepté d'arrêter six Rwandais suspectés par le Tribunal d'Arusha.

\* La levée du secret-défense dans l'affaire des écoutes de l'Élysée : un petit pas de plus de Lionel Jospin dans la rupture avec le « bon plaisir » mitterrandien.

1. La Turquie a gelé pour 60 milliards de F de contrats en cours : 145 hélicoptères d'assaut, 10 000 missiles antichar, 1 000 chars Leclerc ! (*Le Canard enchaîné*, 17/06/1998). Il n'est pas question, pourtant, de maltraiter les Kurdes plus que les Arméniens...

### Fausse notes

\* Lors de sa visite officielle en France, le président camerounais Paul Biya a été interrogé par la presse sur le sort du célèbre journaliste Pius Njawa, qu'il a expédié en prison. Cela se passait sur le perron de l'Élysée. Aux côtés de Biya, Jacques Chirac a brutalement interrompu la question : « *Hors sujet !* ». Mais, en imposant Biya aux Camerounais, l'Élysée n'est-il pas en hors-jeu permanent ?

\* La politique chinoise au Tibet, qui va jusqu'à la stérilisation et l'avortement forcés des femmes autochtones, relève du crime contre l'humanité. Est-ce pour ne pas parler de ce fâcheux sujet que Jacques Chirac et Lionel Jospin ont refusé de recevoir le Dalaï Lama, leader non-violent de ce peuple martyr, lors de sa visite en France mi-juin ?

\* L'ancien médiateur de Saint-Bernard, l'ambassadeur Stéphane Hessel, s'est déclaré « *choqué, attristé, scandalisé* » par la mise en œuvre de la circulaire Chevènement sur la régularisation des sans-papiers, qui « *laisse une impression de gâchis* » (*Le Monde*, 31/05/1998). (Achévé le 28/06/1998)

## ILS ONT DIT

### Françafrique

« La France est et restera engagée en Afrique. [...] Le premier principe de notre politique est [...] la fidélité : fidélité à nos partenaires, [...] concertation politique renforcée comme on l'a vu dans [la crise] du Congo-Brazzaville ». (**Hubert VÉDRINE**, ministre des Affaires étrangères. Point de vue, *Le Figaro* du 25/06/1998)

[La « fidélité » de la France à ses « partenaires », des tyrans pour la plupart, n'est pas de nature à reconforter les Africains. À Brazzaville, le rapport entre la « concertation politique » officielle et la conspiration françafrique occulte, autour de l'ami Nguesso, ressemble une fois encore à celui des faces émergée et immergée d'un iceberg].

« En Afrique, l'Afrique du Sud ne souhaite pas être associée de trop près à la France. En réalité, les Sud-Africains se méfient de toute velléité d'ingérence étrangère en Afrique. Les Américains en ont également fait les frais ». (**Jan VAN ECK**, du Centre de résolution des conflits (Af. du Sud), cité par *Libération*, 26/06/1998).

« [Nous souhaitons] que le programme de transition démocratique se poursuive au Nigeria afin de permettre comme prévu la remise du pouvoir à un gouvernement civil au 1er octobre ». (**Le porte-parole du Quai d'Orsay**, après la mort du dictateur nigérian Sani Abacha. Cité par *Le Monde* du 11/06/1998).

[La « transition démocratique » consistait à élire président un candidat unique, le général Abacha, qui du coup se déguiserait en « civil ». Pillard et cruel comme on les aime en Françafrique, ce soudard avait réussi à surmonter le handicap de la langue (anglaise) et à se faire une place de choix dans le village franco-africain. Elf n'y est pas pour rien].

« Réjouissons-nous : enfin un pays d'Afrique centrale [le Congo-Brazza] où nous pouvons encore mettre les pieds après une petite guerre. Pour une fois, c'est le camp francophile qui l'a emporté... ». (**Un Français expatrié**, cité par *Le Figaro* du 22/06/1998).

[La « petite guerre » pilotée par la Françafrique aura quand même coûté une dizaine de milliers de morts et causé 5 milliards de francs de dégâts. Il lui faut vite se réjouir, l'expatrié : à ce prix-là, la francophilie va fondre comme neige à l'Équateur. En attendant, le groupe Bolloré s'apprête à faire main basse sur le chemin de fer et les ports (La Lettre du Continent, 11/06/1998)].

« **Laurent DOMINATI** (député Démocratie libérale) : « Le gouvernement soudanais [a] donné un millier d'enfants à des milices progouvernementales pour les vendre comme esclaves. [...] On ne peut commémorer l'abolition de l'esclavage [...] et être en quelque sorte complices du silence autour de ce drame ».

- **Hubert VÉDRINE** : « La résolution que la France a coparrainée à la conférence de l'ONU sur les droits de l'homme à Genève, le 16 avril dernier, [...] demande instamment au gouvernement soudanais d'enquêter. [...] Ce drame découle de la guerre au Sud-Soudan et il faudra régler l'un et l'autre problèmes ». (Assemblée nationale, 19/05/1998).

[Commentaire de Vigilance Soudan (05/1998), qui publie cet échange : « Les réponses du ministre [...] font preuve d'un laxisme consternant. [...] Le fait de donner comme justification [...] à la prise d'esclaves la guerre civile [...] revient à excuser les crimes de guerre. [...] M. Védrine [...] [se contente] de demander gentiment au gouvernement soudanais d'y mettre un terme ». M. Védrine est toujours très gentil avec les méchants, puisqu'il prône en permanence le « dialogue avec toutes les parties » - y compris, jadis, les responsables du génocide rwandais. Il n'a d'autre

*part jamais caché son hostilité à une juridiction internationale efficace qui pourrait juger les criminels de guerre ou contre l'humanité. Surtout quand ce sont, comme le régime de Khartoum, d'indispensables appoints de la géopolitique française.*

« Détruire aujourd'hui l'édifice [du franc] CFA ne serait pas un pas en arrière, ce serait mettre un terme à l'époque coloniale et accéder à l'indépendance pleine et complète, avec tous ses risques mais aussi toutes ses promesses ». (Charles WYPLOSZ, professeur à l'IUHEI de Genève, in *Libération* du 01/06/1998).

### France-Rwanda

« La France a maintenu en activité un traité d'assistance militaire beaucoup trop longtemps, et bien longtemps après qu'on eut découvert que le régime d'Habyarimana n'était rien qu'une forme jusque là inconnue de nazisme tropical, un régime raciste et génocidaire. Nous avons des raisons fortes, qui ont été niées par le pouvoir, de le savoir à temps. [...] À l'époque, la responsabilité est celle du président de la République (François Mitterrand)] et de tout un gouvernement qui est celui d'Édouard Balladur (Premier ministre) et d'Alain Juppé (ministre des affaires étrangères) ». (Michel ROCARD, ancien Premier ministre. Interview à *Passage*, 06/1998).

« [Michel Rocard] participe par ses propos à la campagne de dénigrement de la France. [...] [Ses] déclarations [...] [sont] la résurgence de ses anciennes querelles avec François Mitterrand ». (Jack LANG, président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, le 29/05/1998).

« Le président Mitterrand avait une véritable politique africaine. [...] Il estimait que les Américains, qui aidaient de façon évidente aussi bien les Ougandais que le FPR, avaient une volonté hégémonique sur cette région [des Grands Lacs] et peut-être sur l'Afrique. Il n'avait pas tort [...] »

Ainsi François Mitterrand, ayant clairement élaboré sa politique, a décidé d'aider Habyarimana, [...] l'ami de la France, même si à la fin des années 80 c'était plus un dictateur qu'un démocrate ». (Bernard DEBRÉ, ancien ministre de la Coopération, médecin de François Mitterrand. Audition par la mission parlementaire d'information le 02/06/1998)

*[Bernard Debré pouvait d'autant moins soigner le syndrome de Fachoda de François Mitterrand qu'il en était lui-même atteint].*

« En juillet 1994, j'ai posé la question [de la prolongation des livraisons d'armes au Rwanda au printemps 1994] à Mitterrand à [l'hôpital] Cochin. Réponse : "Vous croyez que le 7 avril le monde s'est réveillé en se disant : « Le génocide commence » ?". J'ai pris cette phrase ambiguë comme une possible affirmation que des armes avaient été livrées après le début du génocide ». (Bernard DEBRÉ, ibidem).

« [Dès] le 15 avril [...], j'ai été [...] convaincu qu'il s'agissait d'un processus organisé et systématique, d'un génocide, et non pas de l'action d'une foule en colère. [...] »

Ce que je critique [dans l'opération Turquoise], c'est qu'on ait fait de l'humanitaire alors qu'il y avait un génocide, et qu'on ait voulu conduire une opération neutre. Neutre, qu'est-ce que ça pouvait vouloir dire au moment du génocide ? ». (Jean-Hervé BRADOL, de *Médecins sans frontières*, présent à Kigali en avril 1994. Audition du 02/06/1998).

« [En] Afrique, au sens des anciennes zones de colonisation française, [...] nous avons, depuis des lustres, [...] des accords de coopération militaire, avec parfois des clauses secrètes. Le cadre juridique général d'intervention y était à la fois incertain, peu connu par les parlementaires, et ennuyeux pour tout le monde. C'est une situation qui doit cesser. [...] »

La tradition d'intervention plus ou moins forte de la France dans ses anciennes colonies ou dans les anciens territoires coloniaux de pays proches était passée dans les mœurs. [...]

En Afrique, [...] la France a poursuivi sa tradition colonialiste. [...] [Les] accords militaires [...] donnaient à l'ambassadeur un rôle qui était celui qu'avait autrefois le gouverneur. [...] Personnellement, je n'ai jamais réussi à obtenir la totalité des accords et leurs clauses secrètes, [...] tellement secrètes que je ne sais même pas qui les connaît ». (Pierre JOXE, ancien ministre de la Défense, audition du 09/06/1998).

« [Lors de] l'invasion du FPR à partir de l'Ouganda [en 1990], il était [...] difficilement concevable [...] de permettre qu'une agression militaire extérieure remette en cause un processus de démocratisation. Nos autres partenaires africains ne l'auraient pas compris ». (Marcel DEBARGE, ancien ministre de la Coopération, audition du 09/06/1998).

*[Partenariat, que n'a-t-on fait en ton nom ?].*

« [Le] rapport de la mission [d'information comportera] une description précise du déroulement des événements. Cet historique nous permettra de faire l'analyse des responsabilités des protagonistes du drame : personnalités et forces politiques rwandaises, puissances voisines comme l'Ouganda, mais aussi puissances extérieures comme la France, la Belgique et les États-Unis, et organisations internationales comme les Nations unies et l'OUA ». (Paul QUILÈS, ancien ministre de la Défense, président de la mission parlementaire d'information sur le Rwanda. Contribution au *Monde* du 11/06/1998).

*[Peut-on, à considérer de si multiples responsabilités, ne pas tomber dans le syndrome de la paille et la poutre : tellement regarder la paille dans l'œil d'autrui qu'on oublie la poutre dans le sien propre ? Or, ce qui intéresse les citoyens français, ce sont les défaillances de son propre système politique, beaucoup plus que les erreurs des voisins].*

### Cour criminelle internationale

« Rien ne serait pire que d'instituer un tribunal [pénal international] pour la satisfaction superficielle de l'opinion publique, ou de ses interprètes autodésignés, les ONG. [...] »

Il convient d'écarter l'autosaisine, qui permettrait une saisine directe par les ONG, sans légitimité et sans mandat, et qui pourraient utiliser cette voie pour entreprendre un procès médiatique contre des États ou des organisations internationales, au

détriment du système international tout entier. Il convient également que les pouvoirs du procureur soient bien délimités et transparents afin de ne pas légitimer dans la société internationale une sorte de justicier immanquablement saisi par la dérive de la toute-puissance ». (**Serge SUR**, professeur à Paris-II, Institut des Hautes études internationales. Libre opinion, *Libération* du 12/06/1998).

[*La hantise des contre-pouvoirs, des alternatives à la raison d'État. Mais l'État n'a en propre que cette triste raison, et pas d'autre conscience que celle des citoyens*].

« La vraie réticence [à la CCI] [...] est dans le refus de se voir interpellé ou mis en cause non par la justice mais par l'opinion publique ». (**Louise ARBOUR**, procureur des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda, interview au *Monde* du 16/06/1998).

« La Cour [...] peut avoir des vertus pédagogiques extraordinaires obligeant les gouvernements occidentaux, et, notamment, la France, à mener une politique étrangère plus transparente. [...]

La France et les États-Unis [...] [veulent introduire un] verrou [qui] conditionne l'action de la Cour, pour chaque cas spécifique, au consentement des États concernés, dont ceux qui ont le plus à craindre : celui où le crime s'est passé, celui dont le suspect est ressortissant. Nécessairement, ils dirons non. En un mot, il faudrait l'accord du bourreau pour juger le bourreau. Cela est inacceptable. [...]

[*La CCI*] sera vidée de son contenu si sont introduits des mécanismes conditionnels pour les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre. Elle sera vidée de son contenu si le Conseil de sécurité peut, en dehors de cas très particuliers, suspendre les activités de la Cour et en premier lieu les investigations. Il faut à tout prix éviter un dépérissement des preuves, sinon la lutte contre l'impunité sera un vain mot. Les accusés de La Haye ou d'Arusha plaident à 90 % no coupables, arguant que les témoignages qui les mettent en cause sont trop anciens ou contradictoires. D'où la nécessité de ne pas paralyser le travail de cette future justice internationale ». (**William BOURDON**, secrétaire général de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), porte-parole de la Coalition pour une CCI indépendante et efficace. Interview à *Libération* du 15/06/1998).

[*Sur le consentement des États, la France a changé depuis de position*]

Etc.

« L'apartheid en tant que système a été conçu au bénéfice des Blancs. À travers la commission [*Vérité et Réconciliation*], ils ont découvert ce qui a été entrepris en leur nom. Ce n'est pas très agréable. [...] Les Blancs qui se sont opposés à la commission ont attaqué le messenger, parce qu'ils refusaient le message ». (**Mgr Desmond TUTU**, président de la Commission sud-africaine Vérité et Réconciliation, interview à *Libération*, 04/06/1998).

[*C'est exactement comme quand on parle du Rwanda ou de la Françafrique à un certain nombre de Français*]

« Au moment où l'on prépare la commémoration du quarantième anniversaire de la V<sup>e</sup> République, nous l'affirmons haut et clair : mauvaise au regard des principes républicains qui sont les nôtres, elle est, de surcroît, devenue inefficace. Elle est aujourd'hui à l'évidence exténuée ». (**Sept députés socialistes**, dans un texte publié par *Libération*, 04/06/1998).

[*Et basta la Françafrique, pur produit de cette monarchie exténuée !*]

« Je me considère comme ça, le type même du Français moyen ». (**Robert LAGIER**, colleur d'affiches du Front national, fanatique des armes à feu, assassin du jeune comorien Ibrahim Ali. Aux Assises d'Aix-en-Provence, le 10/06/1998).

## À FLEUR DE PRESSE

### En Afrique et ailleurs

**L'Humanité, Djibouti. Depuis la nuit des prisons, un S.O.S.**, 03/06/1998 (Jean CHATAIN) : « La liste des prisonniers politiques détenus à Djibouti ne cesse de s'allonger. Sur fond d'arbitraire, de guerre civile et de corruption clanique érigée en système de gouvernement. Depuis le 27 mai, quarante détenus politiques de la prison de Gabode ont entamé une grève de la faim pour obtenir "*l'amélioration des conditions de détention, des soins pour les blessés et les malades* [...]". [...]

Depuis plusieurs années, d'aucuns, en France, parlent volontiers d'un "droit d'ingérence humanitaire" en Afrique. Les mêmes demeurent muets sur la situation à Djibouti. Est-ce parce que ce pays minuscule demeure le lieu d'accueil de la principale base militaire française sur le continent ? Chiffre significatif : à elles seules, les Forces françaises de Djibouti [...] représentaient l'année dernière 50 % du PNB de ce pays, soit l'équivalent de son budget... ».

**Croissance, Même la guerre se privatise**, 06/1998 (Jean-François BAYART) : « Dans le monde néo-libéral [...], [*la guerre*] est désormais "privatisée", au même titre que l'économie et la politique publique de l'État. [...] Les autorités publiques sous-traitent désormais au secteur privé un nombre grandissant de fonctions [...] de souveraineté. Elles ne s'en désintéressent pas pour autant et en gardent le contrôle direct, ne serait-ce que par l'intermédiaire du "pantouflage" et du "chevauchement". [...]

L'intervention des "privés" de la sécurité favorise la militarisation du jeu politique en levant des milices locales et en important de nouvelles armes. Elle transforme l'enjeu politique de la paix civile en enjeu commercial, ouvert à la concurrence. [...] On voit mal l'intérêt que les "privés" de la sécurité trouveraient dans le maintien d'une paix perpétuelle qui les écarterait d'un marché si lucratif ! ».

**Le Canard enchaîné, Chirac embauche le patron du Liban comme médiateur**, 03/06/1998 : « L'interminable bagarre opposant les frères Saadé, repreneurs [*libanais*] de la Compagnie générale maritime (CGM), privatisée en octobre 1996 par Juppé [...] pour la modeste somme de 20 millions [*alors qu'elle*] avait en caisse 800 millions de francs [*échoit en justice*]. [...] Jacques a [...] évincé Johnny [*de ce trésor*] [...]. En réponse, celui-ci a porté plainte contre son frère [...]. Du coup, certains proches de Jacques Saadé ont

discrètement fait savoir que, si l'affaire devait tourner en leur défaveur, ils n'hésiteraient pas à révéler le lien entre la privatisation-pactole de la CGM et certaines générosités libanaises en faveur de l'ancienne majorité. Le message est apparemment parvenu jusqu'à l'Élysée, et Chirac a demandé à son ami Hariri [*le Premier ministre libanais*] de servir de médiateur entre les deux frères de la côte ».

[*Entre Chirac et Hariri, on vit depuis longtemps sous le régime de la communauté d'intérêts. L'ancien maire de Paris a toujours visé le manche du gouvernail plutôt que la bonne gouvernance. Jacques Saadé aussi.*]

### Cour criminelle internationale

**Le Nouvel Observateur, Génocides : pour que la peur change de camp**, 11/06/1998 (François SCHLOSSER) : « L'enjeu [*de la création de la CCI*] est immense. Il s'agit, ni plus ni moins, d'affirmer, pour la première fois dans l'histoire du monde, la suprématie de la justice sur la raison d'État en matière de relations internationales. [...] Si on fait la part belle au consentement des États, à la primauté du Conseil de Sécurité et de ses membres permanents et si on empêche le procureur de la Cour internationale d'intervenir pour pallier la défaillance des gouvernements, la justice internationale sera vide de substance, manquera de crédibilité et ne constituera qu'un instrument politique à la disposition du bon vouloir des États. Les Saddam Hussein pourront bombarder leurs populations avec des rames chimiques sans rien craindre, les Pol Pot mourront tranquillement dans leur lit [...].

Ce sera alors un échec retentissant et l'enterrement d'un grand espoir. [...] Les diplomates devront, à Rome, trouver le point d'équilibre parfait entre ceux qui veulent un tribunal efficace et indépendant, et les États qui, pour préserver leurs prérogatives souveraines, préféreront éviter les risques que constituerait pour eux la mise en place d'une véritable justice internationale. Les jeux sont loin d'être faits ».

**Le Monde, Plus de cent pays à Rome pour créer une "cour criminelle internationale"**, 15/06/1998 (Claire TREAN) : « Reste un point sur lequel l'ensemble du projet peut capoter : la cour doit-elle avoir, pour juger un criminel présumé, le consentement de l'État dont il est le ressortissant ? Si oui, tout l'exercice est vain, autant ne pas créer de cour. Tous les pays hostiles à l'avènement d'une juridiction internationale campent sur cette position, qui met tout le monde à l'abri. Washington et Paris la défendent aussi, mais on sait déjà que la France y renoncera à Rome. Que feront les États-Unis ?

C'est entre ces deux pays que se jouera l'essentiel de la négociation : leur adhésion est indispensable pour que le projet soit crédible ; elle l'est aussi si l'on veut rallier un grand nombre d'États dans le monde en développement et ne pas seulement déboucher sur "*une cour criminelle pour la Scandinavie*" ».

### LIRE

Philippe Chableau et François Misser, *Mercenaires S.A.*, Desclée de Brouwer, 1998, 221 p.

Depuis quelques années, on observe une recrudescence des opérations mercenaires, singulièrement en Afrique. Elle va de pair avec une « privatisation » de la guerre, qui arrange bien certains pays comme la France et les États-Unis : cela permet de réduire l'interventionnisme officiel, pour le développer en sous-main. Ces pays peuvent ainsi s'absoudre des crimes de leurs sous-traitants, et afficher leur haute moralité.

Les deux auteurs, journalistes, décrivent à travers de nombreux exemples, souvent « édifiants », cette montée en puissance du mercenariat. Ils confirment que la DST a monté une filière de mercenaires serbes, qui s'est illustrée début 1997 dans l'ex-Zaïre ; et que la DGSE a placé à Brazzaville une vingtaine d'hommes de la bande à Denard pour tenir la main à Sassou Nguesso.

Jadis précurseur, le mercenariat franc-africain des Denard et Cie risque - malgré l'activisme des ex-gendarmes de l'Élysée (les Barril, Gilleron, Montoya,...) - d'être doublé par les sociétés anglo-saxonnes ou sud-africaines. À Paris, on s'en inquiète en haut lieu. Début 1998 y circulait une étude préconisant un recours plus systématique à des sociétés privées de sécurité, guidées par les « services » au service des intérêts français...

Il existe bien une convention des Nations unies interdisant l'emploi des mercenaires, votée le 4 décembre 1989. Mais elle est à peu près aussi dépourvue d'instruments d'application que ne l'étaient les conventions de Genève sanctionnant les crimes de génocide et contre l'humanité... Or la privatisation de la guerre conduit encore plus sûrement à de tels crimes. Avec les auteurs, nous croyons qu'il est plus que temps de réagir.

Valérie Lecasble et Airy Routier, *Forages en eau profonde. Les secrets de « l'affaire Elf »*, Grasset, 1998, 407 p.

On ne manque pas d'apprendre un certain nombre de choses au fil de cette enquête, ou de voir renforcés certains soupçons. L'ex-PDG d'Elf Loïc Le Floch-Prigent (LLFP) a multiplié « *les commissions, dont il permettra qu'une partie revienne en France, pendant cette triste fin de règne où le Président cherche désespérément à assurer l'avenir de Mazarine et de sa mère Anne Pinget* » (p. 143). Dans l'affaire Péchiney, le délit d'initiés piloté par l'ami intime de l'ex-Président, Roger-

Patrice Pelat, aboutissait à un compte offshore Élyco (comme Élysée & Co) ; l'ami est mort opportunément à l'hôpital américain de Neuilly, « *d'un arrêt cardiaque au sein d'un des meilleurs services de réanimation de Paris, où il avait été admis après un malaise. Il avait reçu une mystérieuse visite peu de temps auparavant* » (p. 268).

Via notamment une filiale genevoise, la Sofineg, Elf a salarié quantité d'hommes politiques ou leurs obligé(e)s. La même filiale « *a assuré le transport, en avion privé, d'hommes politiques de droite, notamment de Charles Pasqua, sous le pseudonyme de "Fernandel" pendant la campagne électorale d'Édouard Balladur* » (p. 243). « *Toutes les archives [de la Sofineg] ont disparu après un mystérieux cambriolage* » (p. 349).

« *Avec Charles Pasqua, Roland Dumas entretient depuis des lustres des relations fortes. Les deux hommes connaissent aussi bien l'un que l'autre les milieux des cercles de jeux et des machines à sous. Franc-maçon, au Grand-Orient, comme Roland Dumas, Alfred Sirven [le pivot de l'affaire Elf, étrangement épargné] est lié aux deux hommes. C'est loin d'être leur seul ami commun. Roland Dumas fait partie, comme Charles Pasqua, du groupe des 21, une association d'hommes politiques des deux bords qui déjeunent ensemble régulièrement* » (p. 393).

« *À l'époque de la négociation de la vente de frégates à Taiwan, Jean-Charles Marchiani [l'homme-protégé du réseau Pasqua] a été vu à plusieurs reprises en compagnie d'Alfred Sirven, en particulier dans les locaux discrets de la rue Christophe Colomb, qui appartiennent à Elf. Après son passage chez Thomson, [...] Marchiani a brigué, en vain, la présidence d'un office d'exportations d'armes dépendant du ministère de l'Intérieur et situé derrière la place Beauvau* » (p. 279-280).

La haute voltige politico-financiero-pétrolière est rarement éloignée de celle des ventes d'armes. En Angola, par exemple. Ou entre la France et la Russie. Pierre Pasqua, fils unique de Charles, « *est au cœur de ces circuits, en tant qu'administrateur de la discrète Cecri (commerce d'armes et de munitions), une société qui est en relations d'affaires avec [...] Guelfi* » (p. 292).

André Guelfi, autre personnage-clef de l'affaire Elf (aux confins des « services », de l'argent et de l'or noirs), a été mêlé dès la guerre d'Indochine au trafic des piastres - lié au trafic de drogue. Au Maroc, il est devenu le pilote personnel d'Hassan II. « *C'est dans les réseaux corses du mouvement [gaulliste] qu'il fait la connaissance, dans les années cinquante, de Charles Pasqua, alors jeune employé chez Ricard... Plus*

tard, il se fera connaître sous le surnom de Dédé-la-Sardine parce qu'il a, jadis, géré une flotte de bateaux congélateurs de haute mer, basée à Agadir ». On ne jurerait pas que ces bateaux - dont l'un a coulé au bon moment -, ne transportaient que du poisson... (cf. *Billets* n° 33, *Pastis*).

« *Les Corses apparaissent à toutes les pages du dossier Elf, d'André Tarallo à André Guelfi, en passant par Charles-Henri Filippi, Charles Pasqua, son homme à tout faire Daniel Leandri ou ses bons amis les frères Feliciaggi* » (p. 320).

On ne cachera pas cependant notre opposition foncière au parti pris des auteurs : un plaidoyer pro-Le Floch, contre la juge Éva Joly ; pour la raison d'État et la préservation des secrets de la grande corruption, contre les investigations trop incisives du « pouvoir des juges ». Mais si celui-ci est aujourd'hui, en France, plus nécessaire que jamais, c'est qu'en 40 ans de V<sup>e</sup> République, le pouvoir exécutif s'est affranchi de tout contre-pouvoir, et qu'il en est venu à s'autoriser n'importe quoi.

Certes, d'autres se sont davantage enrichis que LLFP. Mais faut-il sympathiser avec un patron cynique qui achetait les leaders syndicaux ? qui a fait passer l'argent de la corruption, chez Elf, de 300 millions à 1,5 milliards de F par an - contribuant largement à pourrir les classes politiques africaines et française ? qui trouve normal de financer simultanément, en Angola, les deux camps d'une horrible et interminable guerre civile ?

Faut-il vraiment « plaider que c'est grâce au renseignement, à la corruption, à la menace, au trafic d'influence et au chantage que ce groupe public [Elf], [...] est devenu la première entreprise française, la huitième compagnie pétrolière du monde, dérangeant le cartel des sept majors anglo-saxonnes. [...] Expliquer aux professeurs de vertu que sans ces méthodes peu orthodoxes, Elf serait un groupe pétrolier de deuxième zone et que, pour son énergie fossile, la France dépendrait des étrangers. Rappeler enfin que les Américains utilisent tous les moyens pour casser cette dynamique » (p. 185) ? Cette version pétrolière du syndrome de Fachoda marche tout autant sur le corps des Africains qu'elle rencontre tant de sympathie chez le rédacteur en chef du *Nouvel Observateur*, Airy Routier. Il est vrai qu'en répudiant le tiers-mondisme, son patron Jean Daniel a jeté le bébé avec l'eau du bain : la simple faculté de comprendre ce que certains actes de la France peuvent signifier dans l'esprit de ceux qui en sont les victimes.

Claude Meillassoux, *Anthropologie de l'esclavage*, Quadrige / PUF, 1998, 375 p.

En pleine année commémorative, un livre passionnant, qui va beaucoup plus loin que l'actualité, qui creuse beaucoup plus profond dans l'histoire de l'Afrique, y mêlant, à la manière de Braudel, des considérations anthropologiques, économiques, démographiques ou politiques. Car l'institution de l'esclavage est un phénomène d'une grande complexité et diversité. Mais la conclusion est limpide. Elle n'en prend que plus de poids sous la plume d'un auteur qui a passé sa vie et voué son intelligence à lutter contre le mépris : « *Comme toutes les exploitations, l'esclavage ne conduit pas qu'à l'aliénation des exploités, mais aussi à celle des exploités. Il conduit à la négation de l'humanité des hommes et des femmes, à leur mépris et à la haine. Il incite au racisme, à l'arbitraire, aux sévices et aux meurtres purificateurs, autres caractéristiques des guerres de classes les plus cruelles. [...] L'esclavage [...] nous a [...] légué comme maîtres à penser des philosophes et des politiques dont la conscience était le produit de cet aveuglement et de ces préjugés. N'est-ce pas parce qu'elle s'est communiquée jusqu'à nous, portée par une culture indiscutée et ininterrompue d'exploiteurs, que leur aliénation nous demeure toujours imperceptible et donne encore pour humanistes des sociétés construites sur le saccage de l'homme ?* ».

Jean de Maillard, avec Bernard Bertossa, Antonio Gialanella, Benoît Dejemeppe et Renaud van Ruymbeke, *Un monde sans loi. La criminalité financière en images*, Stock, 1998, 141 p.

L'argent de la criminalité politique et économique, celui des mafias et d'une corruption grandissantes, a besoin d'être « blanchi ». Cela suppose des mécanismes et des circuits, plus ou moins sophistiqués, reliés à des territoires sans loi : les paradis fiscaux - dont une dizaine sont tolérés au sein même de l'Union européenne. Cette dérégulation organisée ne permet pas seulement de déchaîner, en Afrique, le pillage des matières premières et la corruption des dirigeants. Y compris en Europe, elle sape l'édification séculaire d'un État de droit et d'une solidarité instituée. [Symptôme : la nomination d'un Roland Dumas à la présidence du Conseil constitutionnel - les Tables de la loi noyées par une marée de « liquidités »].

À cet égard, cet atlas de la criminalité financière (ou du financement de la criminalité), réalisé par cinq magistrats européens, est plus qu'un formidable outil pédagogique : une œuvre de salut public. Vingt-six de leurs collègues ont payé de leur vie l'exploration de ce monde délétère.

Éric Toussaint, *La Bourse ou la vie. La finance contre les peuples*, Éd. Syllepse, 1998, 396 p.

Le président du Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-monde nous livre ici une somme de faits et d'arguments qui montrent l'autre versant de la dérégulation financière : l'étranglement des plus pauvres de la planète (des milliards d'êtres humains) par un endettement dont la plus grande part s'apparente à l'escroquerie ou au racket, et le discrédit de toute protection sociale.

Le problème résulte largement de la capitulation du politique. Celle-ci tient en partie à corruption, en partie à un déficit conceptuel. Car c'est toute la catégorie du « peuple », tantôt mythifiée, tantôt surexploitée par des Machiavel ou manipulée par des apprentis-sorciers, qui est à reconstruire, à re-présenter, dans un projet politique où les problèmes de régulation et de pluralité des contre-pouvoirs auront autant de place que la question du pouvoir. La démocratie, on l'a ré-appris au Rwanda (auquel l'auteur consacre quelques excellentes pages), c'est plus que son étymologie, le « pouvoir du peuple ». C'est sa vie, organisée...

Charles Manian, *Le Fil noir*, Le Cerisier (Belgique), 1998, 102 p.

Ce roman est en réalité l'itinéraire d'un exilé africain, l'histoire d'un « sans papiers » partagée à un journaliste belge, qui l'a restituée avec beaucoup de justesse. L'anonyme est confronté à la maladie, à la misère des sans-droits, mais son esprit continue de vivre des chaleurs et des lumières de son Afrique natale. À force de le reconnaître, il finit par entendre la sentence : « *que jamais plus un nègre ne renonce à sa dignité !* ».

Agir ici (14 passage Dubail, 75010-Paris), *Du bois et des forêts*, 88 p.

Un parfait *vade mecum* pour les citoyens conscients des immenses dégâts, présents et futurs, causés par la surexploitation des forêts tropicales : ce qu'il en est ; comment y remédier. Le tout « branché » sur la campagne en cours, *De quel bois bricolons-nous ?*

Physicians for Human Rights (Holly Burkhalter), *The 1994 Rwandan Genocide and U.S. Policy*, Audition par la sous-commission des Droits de l'homme et des opérations internationales du Congrès américain, 05/05/1998.

Un texte tout à fait remarquable, par l'exposé cru des responsabilités américaines lors du génocide rwandais et, surtout, par la force des préconisations - en vue d'éviter la reconduction d'une telle tragédie et de remédier au mieux à ses conséquences.

## **Jean-Paul Gouteux Un génocide secret d'État**

Si, à propos du Rwanda, l'État français s'accroche au secret, c'est qu'il craint d'exposer une sinistre (dé)raison (d'État).

Il n'est pas sans alliés dans la société française. L'ouvrage traque avec fougue l'ensemble des adhésions hexagonales au projet, à l'idéologie et à la négation du génocide rwandais : politiques, militaires, médiatiques, etc. Une charge documentée, et un appel bienvenu au sursaut civique.

Éditions sociales, 256 p. Peut être commandé à *Survie* (110 F).

Les *Dossiers noirs* n° 11, Spécial mémoire

**Godwin Tété**  
**La traite et l'esclavage négriers**

Chaque mois, *Billets* met à nu un néocolonialisme caricatural, qui prolonge un colonialisme pas vraiment répudié. Le mépris continue de miner les relations franco-africaines. Poursuivre le déminage suppose de remonter plus avant dans l'histoire - au moins jusqu'à cette rencontre terrible entre l'Occident conquérant et l'Afrique subsaharienne : la traite des Noirs.

Godwin Tété nous remémore cette histoire en un exposé clair, concis, documenté - qui ravive utilement l'indignation, un peu anesthésiée par la commémoration consensuelle de l'abolition. Plusieurs annexes permettent d'ailleurs de se rendre compte que, 150 ans après, la page n'est pas vraiment tournée.

*Agir ici et Survie*, L'Harmattan, 63 p. Peut être commandé à *Survie* (42 F).